



Le mot du président

Colin de la Higuera¹

Et de trois !

C'est un peu avec surprise qu'on n'est guère surpris par la sortie du numéro 3 de 1024. En quelques mois, ce qui était une idée totalement nouvelle se trouve confronté avec bonheur aux multiples contraintes liées au respect du rythme de croisière annoncé ! Un peu comme si 1024 avait toujours été là. Les messages d'encouragement reçus y sont pour beaucoup et, quitte à paraître les solliciter, je tiens à le dire : cela représente finalement la meilleure récompense pour les auteurs et les éditeurs.

Le lancement en janvier 2014 du blog BINAIRE², sous l'impulsion de Serge Abiteboul, représentait un risque et une opportunité. Risque de mettre en péril la dynamique de 1024 et de rendre moins audible la voix de la SIF. Opportunité de découvrir que nombreux sont les informaticiens qui attendaient, finalement, que leur soit offerte la possibilité de parler d'un sujet qui leur est cher.

Les positionnements de 1024 et de BINAIRE sont distincts : là où BINAIRE s'adresse à un lecteur intéressé, ouvert mais pas nécessairement informaticien, 1024 cible la communauté des étudiants, enseignants, chercheurs, techniciens, ingénieurs en informatique³. Nul signe d'essoufflement dans les deux équipes éditoriales et, dans les deux cas, une même envie de communiquer. Mais cet enthousiasme est également lié à la qualité du matériel que vous proposez : continuez à contribuer ! Et que le lecteur de 1024 qui, saisi d'un doute, ne saurait pas où proposer son article

1. Président de la Société informatique de France, Professeur à l'Université de Nantes, E-mail : cdlh@univ-nantes.fr.

2. <http://binaire.blog.lemonde.fr/>

3. Adhérer à la SIF représente une façon également importante de marquer son appartenance à cette communauté.

ou son aide, se rassure. Qu'elle / il envoie son article, les éditeurs sauront l'utiliser au meilleur endroit.

La communication de la SIF s'est également trouvée plus performante grâce à son nouveau site web : <http://www.societe-informatique-de-france.fr/>. Il s'enrichira dans les mois à venir, mais est déjà pleinement opérationnel. Il facilite, entre autres, le processus d'adhésion : la légitimité et la force de la SIF viennent de vous. Il était donc essentiel de vous permettre d'apporter plus simplement votre soutien qui nous est indispensable.

Depuis la parution du numéro 2 de 1024, la SIF a été particulièrement active dans le contexte de la question de l'enseignement de l'informatique. Nous avons participé à de nombreux événements, répondu aux sollicitations de la presse et discuté avec un grand nombre d'acteurs.

La lettre ouverte au Président de la République a mobilisé notre association. Cette lettre, écrite par différents acteurs, tous membres de la SIF, a été largement signée par la communauté académique mais elle a également trouvé un large écho au-delà. Des acteurs économiques ainsi que des personnalités politiques de premier plan n'ont pas hésité à nous rejoindre.

La lettre a été remise à l'Élysée le 8 avril. Nous espérons que la lettre, les discussions, la couverture médiatique de plus en plus importante, le débat qui est devenu public, soient autant d'éléments en faveur de cette question importante.

Les positions et arguments concernant ces questions sont complexes, et parfois difficiles à interpréter, en particulier à cause des différentes acceptions, voire du flou, de certains termes utilisés : numérique, sciences du numérique, code, codage, programmation. En particulier, la SIF a toujours fait très attention à l'emploi du terme « numérique ». Même si ce terme recouvre une réalité (il y a bien une culture, une société, une économie numériques), ce terme, étrangement devenu substantif en langue française, est plus embarrassant lorsqu'il s'agit de parler d'enseignement ou de recherche. Des personnes pourront parler de *formation au numérique* en ayant en tête des réalités assez différentes : la programmation dans un cas, l'utilisation d'instruments numériques dans un deuxième, celle de logiciels particuliers dans un troisième, ou encore la formation aux médias.

Ces difficultés de langage peuvent en partie expliquer les différences d'interprétation de la situation actuelle : certains sont persuadés que la politique de formation mise en œuvre répond bien aux impératifs de notre époque alors que d'autres sont profondément convaincus du contraire. Malgré cette complexité, nous avons fait le choix, en 2013, d'accompagner le regroupement d'associations et d'instituts demandant qu'en 2014 la formation au numérique soit déclarée grande cause nationale⁴. *In fine*, cet honneur est allé à une autre cause, tout à fait légitime : l'engagement associatif. Mais si nous avons loyalement soutenu l'initiative, nous y avons régulièrement

4. <http://www.educnum2014.fr/le-collectif/>

défendu une position *décalée* : la formation au numérique doit s'accompagner d'une formation à l'informatique pour être réellement utile.

Un autre mot suscite aujourd'hui bien des débats : le « code » (parfois, le terme « codage » est employé). Une journée récente, le 2 avril au CNAM⁵, a vu se rencontrer de nombreux acteurs de la formation à l'informatique et au code : enseignants d'ISN, formateurs du monde associatif, des nouvelles écoles... Les débats furent passionnants. La position de la SIF vis-à-vis du phénomène du code peut se résumer comme suit :

- Le code est partie intégrante de l'informatique. Le fait qu'on dise régulièrement « code informatique » le montre bien. C'est un mot qui est proche de notre activité.
- Contrairement au mot « numérique », l'enseignement du code ne peut pas se réduire à celui des usages. C'est une bonne raison pour accompagner (même si avec précaution) ce mot.
- Si le code aujourd'hui semble passer par l'associatif ou le périscolaire, et si les expériences relatées tiennent du succès, nous devons rappeler que la seule façon d'assurer une équité territoriale et sociale et de garantir la pérennité de cet enseignement passe par l'école de la République.
- L'enseignement du code à l'école est tout aussi difficile à réaliser aujourd'hui que l'est celui de l'informatique : il n'y a tout simplement pas les enseignants formés pour cela. Encore plus alarmant : rien n'est fait aujourd'hui pour former les enseignants de demain ! Il y a donc une continuité dans le message de la SIF sur ces questions : priorité à la formation des enseignants.

De nombreux arguments un peu nouveaux arrivent sur la table des discussions, faisant passer le débat à : « *d'accord pour l'enseigner, mais pas comme vous le voulez* ». Ainsi, selon certains, l'informatique peut être enseignée à condition que ce soit sans les informaticiens. Un procès d'intention étonnant s'est mis en route, laissant croire, sans la moindre preuve, que les qualités nécessaires pour enseigner l'informatique seraient absentes chez des enseignants ayant acquis une formation en informatique. Qui imaginerait appliquer la même idée à d'autres disciplines et juger qu'il ne faut surtout pas être musicien pour enseigner la musique ni être sportif pour enseigner le sport ? Cela serait aussi absurde que de confier la responsabilité d'une direction nationale de la culture à un scientifique amateur d'opéra, ou celle du numérique à un littéraire amateur de médias ! Or, parmi les membres du milieu associatif qui aujourd'hui interviennent auprès des jeunes⁶, répondant ainsi à la demande de la société à laquelle l'école — hélas — n'a pas encore apporté de réponse, qui voit-on ? Un grand nombre d'informaticiens et d'informaticiennes qui, le soir ou le week-end,

5. <http://www.capdigital.com/retour-decodez-le-code/>

6. Voir en particulier les différentes présentations du *One Minute Madness* ! du 2 avril http://www.capdigital.com/wp-content/uploads/2014/04/decodez_ppt_1MM_Live.pdf

dans le cadre d'associations ou d'écoles, forment déjà au code. Qui peut penser que ces personnes n'ont pas le profil pour enseigner ?

Cela étant dit, l'informatique devra s'enseigner *autrement* à l'école. La discipline se prête particulièrement bien à des démarches pédagogiques qu'on peut parfois qualifier de *nouvelles* ou *innovantes*. Et il convient de noter que la coïncidence de deux questions aussi pressantes l'une que l'autre peut être une chance pour l'école. La première concerne les contenus, et l'informatique fait partie des contenus qu'il convient d'inclure. La seconde concerne la méthode d'enseignement.

Bien entendu, ces questions de l'informatique à l'école ne représentent qu'une facette des activités de la SIF. Notre nouveau site web vous informe des dossiers en chantier, BINAIRE et 1024 analysent l'actualité, donnent la parole à de nombreux acteurs de l'informatique. En particulier, notez le rendez-vous à Paris des 23 et 24 juin : pendant deux jours seront discutées et analysées toutes les interactions entre MOOCs et informatique⁷. Une occasion également pour les adhérents de la SIF de se rencontrer.

Le congrès 2014 fut l'occasion d'échanger sur la question intéressante de la médiation scientifique⁸. Pour celles et ceux qui n'y étaient pas, rappelons que les interventions ont été filmées⁹ et qu'un numéro spécial de 1024 lui sera très prochainement consacré.

Le congrès a également été l'occasion de renouveler le Conseil d'administration de la SIF. Merci à l'ensemble des sortants. Certaines et certains d'entre eux ont effectué plusieurs mandats et donné beaucoup de leur temps vers la communauté. Seuls les bras nous manquent pour faire plus ! N'hésitez pas à contacter les membres du Conseil d'administration si vous voulez participer à ces efforts.

Il ne me reste plus qu'à renouveler mes félicitations à l'équipe éditoriale dirigée par Éric Sopena pour la qualité de ce troisième numéro, et espérer que les lecteurs en seront aussi satisfaits que moi.

Bonne lecture !

7. <http://www.societe-informatique-de-france.fr/enseignement/j-pedago/j-pedago-2014/>

8. <http://sif2014.conference.univ-poitiers.fr/>

9. <http://uptv.univ-poitiers.fr/program/congres-sif-2014-mediation-scientifique-en-informatique/index.html>